

Communiqué

Débat sur la Proposition de Loi du Groupe Socialiste " "Prendre des mesures d'urgence en faveur des villes et des quartiers en difficulté"

M. le président. La parole est à M. Régis Juanico, inscrit sur l'article 12

M. Régis Juanico. Cet article pose la question de l'avenir du dispositif des zones franches urbaines. Sur ce point, monsieur le ministre, Éric Raoult devait, je crois, vous faire des propositions à la fin du premier trimestre : je ne sais pas si vous avez avancé sur ce dossier ; nous serions contents d'avoir connaissance de quelques pistes au moins car, à l'approche de la fin de l'année 2011, les inquiétudes de tous les acteurs – élus, habitants et entreprises – augmentent.

Les zones franches urbaines ont fait l'objet de nombreuses études et analyses. Leur bilan est plutôt positif mais relativement mitigé en fonction des territoires considérés.

À cet égard, je prendrai l'exemple de la zone franche urbaine de Montreynaud dans ma circonscription, à Saint-Etienne, qui compte 8 000 habitants, sur une centaine d'hectares, avec 450 entreprises et plus de 1 500 salariés concernés. Dans ce quartier où le chômage des jeunes est supérieur à 40 % et le taux de précarité l'un des plus importants du département, le bilan pour l'emploi est plutôt positif puisque, aujourd'hui, grâce à la clause d'embauche locale, ce sont plus de 30 % des habitants de ce quartier qui bénéficient de ce dispositif, contre 18 % dans les années 2005-2006.

Il s'agit maintenant de savoir comment pérenniser les ZFU pour que le problème de l'emploi dans les zones urbaines sensibles, qui est le problème numéro un, en particulier celui des jeunes, puisse être pris à bras-le-corps. C'est cette question que nous souhaitons poser, à l'article 12, en demandant la prolongation du dispositif et en proposant, en lien avec la réforme globale de la géographie prioritaire, un nouveau système d'exonérations de cotisations sociales et patronales qui concernerait les entreprises déjà implantées mais aussi les entreprises qui seraient créées.

M. le président. La parole est à M. le ministre.

M. Maurice Leroy, ministre. Je souhaite apporter une réponse à M. Juanico sur cette question importante que plusieurs orateurs ont évoquée.

M. Éric Raoult, à qui j'ai demandé de me remettre un rapport et de faire des propositions sur les zones franches urbaines, a sollicité un délai supplémentaire car il souhaite approfondir les concertations qu'il mène.

Ma conviction est, et je m'engage devant l'Assemblée Nationale, qu'il faudra prolonger le dispositif des zones franches urbaines.

M. Henri Jibrayel. Avec les moyens correspondants !

M. Maurice Leroy, ministre. Bien sûr !

Je vous demande donc de me laisser le temps d'examiner ce rapport et les solutions qu'il préconisera. De mon côté, j'y travaille, afin de faire des propositions au Premier ministre.

Je me souviens que, alors que j'étais commissaire du gouvernement aux côtés d'Éric Raoult, à l'époque ministre de la ville, beaucoup dénonçaient, et pas seulement sur les bancs de l'opposition, les effets d'aubaine de la création des zones franches urbaines. Certes, il y en a eu, mais le premier effet d'aubaine a été la création d'emplois dans des quartiers où il n'y en aurait jamais eu. Je me réjouis donc qu'un consensus se dégage sur ce dispositif.

D'ores et déjà, je peux vous indiquer que nous prolongerons les zones franches urbaines, cela ne veut pas dire toutes les zones franches urbaines, nous allons revoir le dispositif, mais nous le prolongerons.